

Devoir volontaire **d'Histoire/Géo n°1 du** **07/12/21.**

Réponses aux questions posées à l'aide des documents :

1) Expliquez pourquoi l'uniformisation de la loi est vue comme une évolution positive.

Au fur et à mesure du temps, la France s'est agrandie en intégrant des régions et des populations avec des cultures, des modes de vie, des habitudes, des règles, des coutumes, très différents. De plus, une partie des règles étaient issues du droit romain écrit alors que l'autre partie relevé d'un droit oral parfois plus instable. Il est apparu nécessaire, au début du XIXème siècle, d'uniformiser les règles juridiques, alors même que l'activité économique se développait et que les échanges entrent les différentes parties des territoires augmentaient.

Par ailleurs, la France avait proclamée la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen et il fallait donc, que, au vu de ce texte, les droits et les devoirs de chaque citoyen français soient identiques. Cela est tout à fait positif car la vie collective est facilitée et l'équité entre individu est assurée, aussi bien dans leurs relations que dans les rapports avec les différentes institutions.

2) Identifiez les principales innovations introduites par le Code civil. Les principales innovations introduites par le Code civil de 1804 sont :

_ Les lois sont les mêmes sur tout le territoire.

_ Le Code civil définit l'accès à la nationalité française pour les étrangers.

_ Le Code définit un ensemble de règle nouvelle concernant le droit de la famille : les relations entre les égouts, la constitution et la dissolution du mariage, ou encore les règles de succession.

_ Le Code définit des règles relatives aux contrats entre patrons et salariés, par exemple pour le paiement des salaires.

3) Montrez de quelle façon le Code civil est présenté comme un ouvrage universel.

Le Code civil se veut universel d'abord au niveau français : il concerne tous les citoyens du pays, les règles sont les mêmes dans le temps et dans l'espace (voir question 1). De plus, le texte est présenté comme universel parce qu'il va s'appliquer à de nombreux pays d'Europe qui faisait parti de l'empire napoléonien (Pologne, Allemagne, Italie, etc...). À la fin du XIXème siècle, le Japon s'inspirera également du Code civil français.

4) Analysez la façon dont le Code est utilisé pour glorifier l'image de Napoléon.

Le Code civil est l'un des deux grands Codes publiés par Napoléon, avec le Code de commerce en 1807. Ce texte est supposé, réglé, tous les aspects de la vie civile : la famille, les contrats, le droit de propriété, etc... À travers ce texte, Napoléon veut apparaître comme le souverain de la nation, le protecteur des droits des individus, le garant de la justice semblable sur tout le territoire, ceci aussi bien en France que dans d'autres parties de l'empire. Cela explique les tableaux qui sont commandés aux peintres de l'époque présentant l'empereur, revêtu des attributs impériaux étendant son pouvoir dans le temps et dans l'espace.

5) Répondez à la problématique en vous aidant des analyses que vous avez pu faire à l'aide des documents et questions ci-dessus. En quoi peut-on considérer que le Code civil contribue à l'unification de la nation française ?

Le Code civil contribue à l'unification de la nation française de deux façons :

_De façon factuelle, puisqu'il définit un ensemble de règles impératives pour toute la population sur tout le territoire ;

_De façon idéologique, puisque ce texte contribue à la création d'une identité et d'une nation française.